



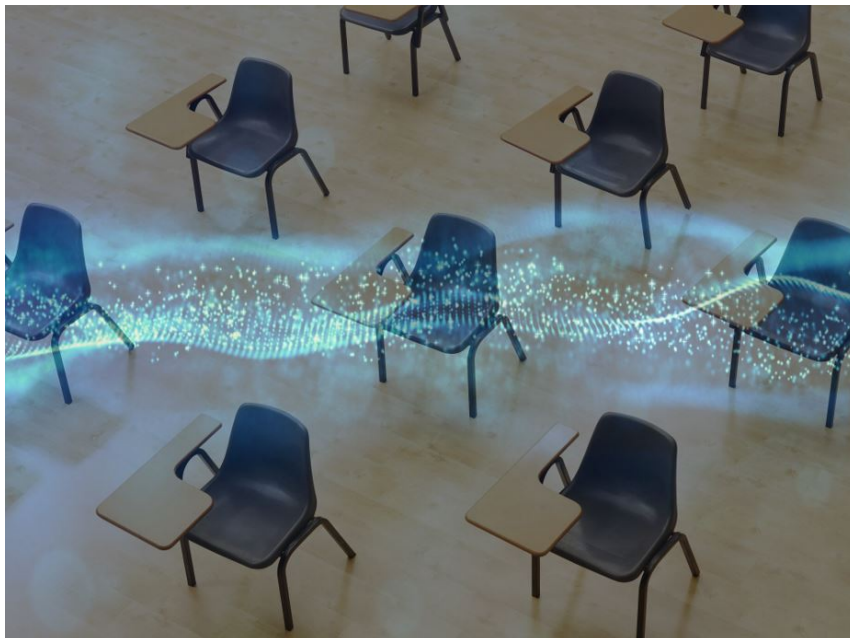
ICT Berufsbildung
Formation professionnelle
Formazione professionale

Étude de faisabilité sur la mise en œuvre des examens en ligne

Rapport sur l'examen pilote

ICT-Formation professionnelle Suisse dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030

extrait du rapport du 25 mai 2021



Addendum au rapport final

5 Conclusion

Le recours aux outils de surveillance numériques lors de la tenue décentralisée des examens est amené à gagner du terrain ces prochaines années. Ce sont souvent les hautes écoles qui identifient un tel besoin et qui souhaitent à présent explorer les possibilités offertes par ces systèmes. Il faut toutefois toujours garder à l'esprit la marge de manœuvre laissée par l'interprétation de la loi fédérale sur la protection des données. Le domaine de la formation ne peut pas se dérober au tournant numérique, et cela vaut surtout pour la formation professionnelle, par définition orientée vers les pratiques actuelles. Qui plus est, les outils numériques facilitant la collaboration sont une composante importante des compétences opérationnelles à acquérir ; de ce fait, il doit pouvoir être possible de les utiliser pour les examens.

Même avec l'option d'une mise en place d'examens décentralisés, la possibilité de passer les examens finaux de manière centralisée doit être maintenue. Il se pourrait que les formes d'examen numériques soient progressivement acceptées, notamment parce que les titulaires d'un diplôme d'apprentissage qui commencent une formation professionnelle supérieure ont grandi avec les outils numériques. Toutefois, pour que les examens en question puissent être conduits de façon décentralisée, il faut d'abord que beaucoup d'institutions chargées des examens commencent par franchir le pas des examens (centralisés) en ligne.

Comme pour les examens sur papier, les examens décentralisés par voie électronique ne permettent pas d'exclure les risques de fraude. Le fait que les candidats passent les examens depuis chez eux et non plus dans un espace centralisé avec des centaines d'autres fait naître un sentiment de perte de contrôle qui, à son tour, peut amener à la conclusion que la manière dont se déroulent les examens n'est plus adaptée à notre époque. Dès lors, la peur que les candidats puissent copier les uns sur les autres est certainement plus fondée pour les examens de contrôle des connaissances que pour les examens qui portent sur les compétences.

5.1 Conclusion du point de vue d'ICT-Formation professionnelle Suisse en tant qu'organe responsable des examens

Selon ICT-Formation professionnelle Suisse, il s'avère que le mode d'organisation actuel des examens (12 heures d'examens écrits par voie électronique) n'est pas idéal pour une mise en œuvre décentralisée. Les modules d'examen qui durent jusqu'à 4 heures d'affilée devraient être subdivisés en unités plus petites, avec des pauses. Avant de passer à des examens décentralisés, il faut attendre d'avoir les résultats des révisions des examens professionnels organisés avec ces nouveaux outils. Les aspects didactiques concernant les modes d'examen doivent dès à présent être intégrés au développement des règlements d'examen afin d'anticiper ces évolutions.

Cependant, nous considérons que le recours à des outils d'e-proctoring est déjà très intéressant, y compris dans le cadre actuel, en tant qu'instruments complémentaires utilisés durant les examens écrits par voie électronique. Ces systèmes offrent en effet des fonctions supplémentaires non prévues par les outils classiques. Par exemple, la fonction « chat » permet de communiquer directement avec un candidat afin de lui communiquer des informations importantes avant ou pendant les examens.

Afin d'éviter tout abus, les fonctions telles que le copier-coller pourraient être bloquées. Il serait aussi possible de vérifier si des sites internet autres que les pages autorisées sont consultés pendant l'examen. Les outils d'e-proctoring peuvent ainsi contribuer à accroître l'efficacité et la sécurité de nos examens menés par voie électronique – et ce, sans recourir à l'intelligence artificielle. ICT-Formation professionnelle Suisse continuera d'examiner de près les possibilités d'emploi de ces outils.